

# Les tombes en Afrique du Sud

## Discours identitaires et retour à la terre des ancêtres

SOPHIE BORREILL

*Il n'y a pas d'identité en dehors  
des lieux de la mémoire.*

En hommage à Joël Bonnemaïson

EN AFRIQUE DU SUD, la création en 1913 de réserves noires (1) (ou *homelands*) aux frontières fixes et la nouvelle organisation imposée à leur espace ont été à l'origine de ce que Paul-Lévy et Ségaud (1983) ont appelé « *une reformulation exogène violente* » des principes structurant l'espace et la société. Depuis 1994, la réforme foncière lancée par le nouveau gouvernement sud-africain offre aux habitants de ces territoires, désormais abolis, la possibilité de retourner sur les terres d'où ils avaient été déplacés. Ce retour est motivé par un rejet des structures territoriales et des formes d'organisation de l'espace qui ont été imposées. La volonté de repartir sur les territoires « ancestraux » s'exprime au travers d'un discours identitaire dans lequel il est fait référence à des lieux symboliques : les tombes des ancêtres. Celles-ci traduisent un certain lien à la terre et esquissent une forme particulière de territorialité.

---

1. Les premières réserves ont été créées en 1913 puis agrandies en 1936. Plus de cinq millions de personnes ont été « déportées » sur ces territoires entre 1936 et 1980.

Basé sur une recherche en cours dans les *ex-homelands* sud-africains du LowVeld, région située au sud de la province du nord, cet article a pour objet de montrer comment les revendications qui se réfèrent aux tombes des aïeux pour justifier d'une rétrocession foncière sont une réactivation mais aussi parfois une récupération de cette territorialité. À terme, cette étude cherche à déceler les mécanismes qui sont à l'origine de la construction, de la rémanence ou de la transformation d'anciennes territorialités au contact d'autres modes de représentations et d'organisation du territoire.

### **Les tombes : expression d'une forme de territorialité**

Les tombes, dans la culture et dans l'histoire des communautés du LowVeld, sont au cœur du processus d'occupation et d'organisation de l'espace et de sa transformation en territoires. L'expression de la territorialité est

double : d'une part, elle est une forme de contrôle social et fonctionnel qui organise concrètement le territoire, d'autre part, elle est un support identitaire et une représentation symbolique de l'espace. Les tombes, en tant que lieux fondamentaux où s'inscrit l'existence matérielle, identitaire et culturelle de l'individu ou du groupe, traduisent ce double aspect de la territorialité.

Par les rituels qui leur sont associés et par leur emplacement même, les tombes indiquent le principe de base, l'échelle et la hiérarchie de lieux qui autrefois organisaient le territoire. Le principe de base était celui de l'autorité ancestrale et clanique. Les tombes de la lignée mâle de chaque *homestead* (2) représentaient le lieu central qui était à l'origine de la structuration du « territoire tribal » en sous-territoires claniques. Établies près du *kgoro* (3) et enfouies sous l'enclos à bétail, source de prestige et de pouvoir, les tombes originelles affirmaient ce principe d'autorité, dont le chef de clan était le représentant, et affichaient l'autonomie politique et économique du groupe. Le troupeau autorisait en effet un système d'échange qui était à la base du fonctionnement du *homestead*. En livrant, contre la *lebola* (4), de nouvelles épouses, la survie du clan était assurée et sa richesse, son prestige et son réseau d'alliances matrimoniales s'en trouvaient élargis. Les tombes reflétaient donc le schéma gottmanien de circulation / iconographie puisqu'elles fixaient les limites du territoire et qu'elles défi-

nissaient les principes à l'origine des règles de l'échange.

De par sa fonction symbolique ou rituelle, l'emplacement des tombes joue un rôle central dans la vie familiale. Dans la culture bantoue, les défunts font l'objet d'un culte particulier et sont les personnages les plus importants de la vie du *homestead* car de leur volonté dépend le bien-être du clan (naissances, mariages, semailles, récoltes, santé...). Cette volonté des ancêtres doit donc être respectée au travers des lois et des coutumes investies dans la personne du chef de clan. La bienveillance des défunts doit aussi être sollicitée par toute une série de rituels organisés sur les tombes, dans l'enclos, et intervenant lors des événements importants pouvant affecter la vie du *homestead*. Une tête de bétail, héritage du bien et d'un système de valeurs légués par les ancêtres, est généralement sacrifiée en signe de respect et de reconnaissance et afin de leur demander aide et protection. Les géosymboles que représentent les tombes « expriment leurs messages par le rite, tout comme le rite s'incarne dans des lieux qui deviennent eux-même objets de rite, et par là, des liens unificateurs qui construisent les communautés humaines » (Bonnemaïson, 1996).

Les tombes, placées au cœur d'un système de représentation qui organise le territoire, jouent aussi le rôle d'un lien identitaire fort entre les membres d'une communauté et leur territoire.

### **Les migrations du XIX<sup>e</sup> siècle et la scission entre territoire symbolique et territoire fonctionnel**

Dans le LowVeld, les tombes sont le support primordial des identités. La territorialité idéalisée qu'elles expriment peut être alors qualifiée, selon l'expression de Claval (1996), de « polarisée », c'est-à-dire qu'elle est fixée en un lieu précis (les tombes) et sur un territoire identifiable (le *homestead*). Cette construction terri-

2. Territoire de plusieurs hectares entouré d'une barrière d'épineux regroupant dans son enceinte les membres du clan, leur habitat, les champs et l'enclos à bétail. Les terres de parcours où les bœufs de chaque famille étaient menés ensemble par les gardiens de troupeaux étaient communales.

3. Sorte de « case à palabres » réservée exclusivement aux hommes où les jeunes gens du *homestead* étaient initiés à l'histoire et aux pouvoirs des ancêtres du clan.

4. Têtes de bétail payées en échange de la future épouse par le père du marié.

toriale acquit cependant une nouvelle dimension avec les nombreuses migrations qui affectèrent les communautés du LowVeld au XIX<sup>e</sup> siècle. Avec l'arrivée de nombreuses familles shangaans du Mozambique et pularnas du Swaziland, fuyant Chaka Zulu et la guerre du Mfecane, la période fut caractérisée par une grande instabilité politique ; raids après raids, la mobilité en vint à conditionner la survie dans la plaine du LowVeld, remettant en question le lien initial au territoire que symbolisaient les tombes. Néanmoins la territorialité qui s'exprimait par leur biais parvint à s'adapter aux nouveaux contextes imposés par une migration nécessaire. La scission entre territorialité fonctionnelle et territorialité symbolique permit en effet de maintenir tant bien que mal une référence au territoire ancestral : ce dernier, en quelque sorte, se reconstitua autour du foyer symbolique que représentaient les nouvelles tombes, un lien symbolique étant maintenu entre les nouvelles et les anciennes tombes, entre le nouveau et l'ancien territoire, et ce jusqu'aux origines.

Ce système « d'itinéraire » de tombes permit à des communautés territorialement éclatées et mobiles de donner une continuité symbolique et spatiale à leur vie de nomade. Comme Claval (1996) le souligne, on a alors à faire « à des territorialités symboliques discontinues en mosaïques ou emboîtées, plus résistantes aux contacts, et où les identités sont fortement structurées ».

Cette référence identitaire aux tombes, maintenue en dépit des vicissitudes de la migration, a facilité la mobilité et l'intégration des habitants du LowVeld à de nouveaux territoires et à de nouvelles communautés « tribales ».

### **La formation des réserves et le rejet des structures territoriales imposées**

La création d'un État blanc imposant de nouvelles formes d'organisations du territoire signa la fin des mobilités et le transfert, entre

1913 et 1980, de toute la population noire sud-africaine dans les *homelands*. On aurait pu croire que le maintien du lien symbolique aux tombes originelles aurait permis, là encore, l'enracinement de la population noire sur de nouvelles terres, mais cela ne semble pas toujours avoir été le cas.

Aujourd'hui, l'occasion est donnée aux habitants des *homelands* de recouvrer leurs anciens territoires : dans le cadre de la réforme foncière, un programme de restitution a été mis en place afin de permettre le retour des familles sur la terre de leurs « ancêtres ».

La perspective d'un retour a suscité de nombreux discours identitaires s'appuyant spontanément sur la localisation des anciennes et des nouvelles tombes (celles des derniers ancêtres enterrés dans les réserves) afin de justifier ou au contraire de renoncer à un départ des *homelands*. La résurgence d'un ancien mode de représentation du territoire et son utilisation dans des stratégies foncières actuelles sont des phénomènes qui ne peuvent qu'attirer l'attention des géographes. La réactivation d'une territorialité est ici utilisée afin de rejeter ou de confirmer le sentiment d'appartenance au *homeland*. La volonté d'un retour et les arguments mobilisés pour justifier celui-ci traduisent en effet la perception qu'ont les habitants des réserves de leur espace de vie et expriment globalement un rejet des structures d'organisation qui leur furent imposées sur ces territoires. On peut donc examiner plus précisément ce qui motive les départs.

### **Les raisons économiques du départ**

Les départs sont directement liés à la localisation des réserves et à la politique « d'aménagement » qui y fut décidée. En effet, les territoires des réserves ont été généralement créés en marge des bonnes terres, lesquelles furent distribuées aux fermiers blancs. Le manque de terres et le phénomène de surpopulation qui caractérisent les *homelands* ont obligé les habi-

tants à s'employer comme main-d'œuvre dans les fermes blanches et dans l'industrie sud-africaine. Aujourd'hui, les réserves manquent d'eau et d'infrastructures (écoles, routes, hopitaux etc.) et les emplois y sont rares ; seule une agriculture modeste (500 mètres carrés en moyenne par famille) permet à de nombreux habitants de survivre (le revenu moyen pour une famille de 6 à 10 personnes est d'environ 450 francs par mois).

Le rejet d'une territorialité contrainte est donc, ici, à mettre en relation avec le contexte difficile des *homelands*, qui se traduit par une mauvaise intégration sociale et économique des habitants, par un sentiment d'exclusion et de frustration et par un défaut de scolarisation. Elle exprime chez beaucoup le désir de retrouver une plus grande mobilité et une terre abondante et fertile propice à l'élevage et à l'agriculture. Parallèlement à la réforme, c'est donc à ces problèmes que le gouvernement, par sa politique d'aménagement du territoire, devra s'attaquer en priorité.

### **Les raisons politiques du retour**

Avec l'utilisation des tombes comme marqueurs du territoire symbolique à reconquérir, les enjeux qui se font jour dans le cadre du programme de restitution des terres sont fortement politiques. L'histoire du partage territorial dans les *homelands* désignés et délimités par l'État blanc fut celle d'une formidable ethnogenèse au cours de laquelle de nombreux chefs de tribu ont perdu terres et statuts, tandis que certains *indunas* <sup>(5)</sup> ont obtenu, en coopérant avec le gouvernement afrikaner, un statut de chefs et une portion du territoire des *homelands* sur laquelle ils ont établi leur juridiction.

Ainsi la communauté moletele (au centre de cette étude) et son chef ont-ils longtemps

résisté au déplacement, refusant de quitter leurs terres jusque sous la pression de l'administration de l'apartheid ; étant arrivés les derniers sur le *homeland* Lebowa en 1970, il ne leur fut concédé qu'un lopin de terre par un de leurs anciens *indunas*. Considéré par le passé comme le chef suprême des Pulanas, Moletele a beaucoup perdu durant le régime de l'apartheid. Le programme de restitution des terres lui offre aujourd'hui, ainsi qu'à de nombreux chefs et leaders locaux, une opportunité unique de restaurer son autorité.

Qui plus est, dans le discours de certains leaders locaux, l'objectif non avoué est de recréer, morceau par morceau, le territoire du groupe pulana en réclamant les terres occupées par leurs ancêtres depuis le Swaziland. Ce type de discours montre clairement la récupération qui est faite de la territorialité idéalement définie par les tombes, et les intérêts qu'il dissimule risquent d'avoir d'importantes conséquences sur les nouvelles structures territoriales mises en place au niveau provincial.

### **Les raisons sociales et psychologiques**

Du fait du surpeuplement des *homelands* dès la fin des années soixante, un programme d'aménagement appelé *Betterment* fut imposé afin de rationaliser l'occupation de l'espace. Le territoire fut ainsi divisé en plusieurs zones fonctionnelles vouées respectivement aux pâturages, aux cultures et à l'habitat. L'habitat en particulier fut organisé selon un plan en damier et découpé en lots d'environ 500 mètres carrés. Le bétail, ne pouvant plus être gardé sur la parcelle devenue trop exiguë, disparut progressivement et l'arrivée dispersée de familles éclatées sur le *homeland* mit fin aux principes qui organisaient autrefois le *homestead*. De nombreuses familles résistèrent à cette forme d'organisation de l'espace en occupant plusieurs lots contigus afin de s'arranger avec leur troupeau entre membres du

---

5. Représentant de l'autorité du chef tribal au niveau local.

même clan ; mais dans l'ensemble, tout le système antérieur fut bouleversé par la réorganisation de l'espace de vie. L'un des motifs de départ du *homeland* pour certaines familles est aujourd'hui associé à ce mode inadéquat d'organisation de l'habitat et au problème de sorcellerie qui résulte, selon eux, de la dispersion du clan et de la cohabitation forcée avec des « étrangers » à celui-ci. Le problème de distance par rapport à autrui et le sentiment de chaos qui résulte de la disparition d'un sentiment d'appartenance collective sont le résultat de l'éclatement du principe de parenté qui organisait autrefois le *homestead* et servait de base à l'identité du groupe.

Le problème de la sorcellerie, c'est-à-dire de la « pollution » par autrui à laquelle est confrontée une partie des habitants des *homelands*, est intimement lié aux formes de l'organisation de l'espace actuel et à la notion de territoire personnel. À l'échelle de l'individu, la « bulle » personnelle est en effet une dimension importante de l'identité car elle crée une distance de sécurité entre soi et les autres.

À l'échelle du groupe de parenté, elle est déterminée par la position sociale que tient l'individu à l'intérieur des limites sacrées, morales et fonctionnelles du *homestead*. Aujourd'hui, malgré la disparition du principe de parenté qui l'organisait, de l'éthique et du mode de vie qui commandaient la conduite de ses habitants, le sentiment d'appartenir au même *homestead* perdure dans les *homelands*, unissant des groupes de voisins ; ce sentiment conditionne la perception qu'ont les habitants de leur environnement.

La présence d'étrangers dans le voisinage et la transgression des règles de conduite à l'intérieur de ce territoire sont ressenties par beaucoup comme une attaque personnelle, comme une violation des frontières du territoire intime, à l'origine de la pollution (sorcellerie) dont ils sont les victimes.

### Significations et implications territoriales

La violation des frontières du territoire personnel correspond à un bouleversement du système de valeurs qui est à l'origine de la construction du territoire. Les comportements sociaux sont enfermés dans des espaces « moraux ». Les valeurs qu'ils définissent et les règles de conduite qu'ils imposent à l'individu reposent sur une forme de représentation de l'espace, c'est-à-dire sur la construction d'un système de relations entre sujets, et entre sujets et « objets » dans l'espace. Ainsi le code moral et l'éthique territoriale qui accompagnent cette construction mentale permettent-ils de distancier socialement et spatialement l'autre de soi. Lorsque ce code n'est plus respecté, les repères de l'identité s'effacent. Selon le système de représentation, l'être se découvre alors vulnérable aux pouvoirs divers, d'origine matérielle, magique ou spirituelle, dont l'Autre est crédité. C'est pourquoi la rupture d'un code et d'une éthique territoriale provoque le sentiment de vivre dans un environnement socialement et spatialement pollué. Cette autre conception et perception de l'espace répond à l'explication de Moles, selon qui « *les catégories qui s'appliquent à l'espace humain, celui qu'il perçoit, et qui se répartissent dans son champ topologique imaginaire, s'étendent bien au delà de celles de la vision, des sens, de l'activité mécanique, elles incluent aussi des qualités imaginaires du point de vue de la physique naturelle mais quelques fois fortement opératoires. Elles est le condensé d'une expérience culturelle de la vie sociale* » (Moles, 1993).

Les représentations en géographie sont des cartes mentales fonctionnant autour d'« images », et faisant référence à un système de valeurs. Ces « images » ont une fonction référentielle et productive permettant de développer des relations nouvelles à partir d'expériences antérieures. Leur analyse est au cœur du projet de géographie culturelle car, simultanément, elles organisent nos perceptions par

rapport à l'espace et façonnent l'espace par rapport à nos représentations ; comme le souligne Bailly (1993), elles permettent aux groupes humains « de comprendre l'espace, de le juger et de le pratiquer ». Dans le cas présent, ce sont les tombes et le souvenir du *homestead* qui fonctionnent pour de nombreux habitants comme une « image » de référence qui organise encore leur perception de l'environnement des *homelands*.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Bailly (A.), 1993. « Les représentations en géographie ». In *Encyclopédie de Géographie, concepts et processus*. Economica, VII, Paris.
- Bonnemaison (J.), Cambrezy (L.), 1996. « Le lien territorial : entre frontières et identités ». *Géographie et Cultures*, n° 2.
- Moles (A.), 1993. « Vers une psycho-géographie ». *Encyclopédie de Géographie, concepts et processus*. Economica, VII, Paris.
- Claval (P.), 1996. « Le territoire dans la transition à la post-modernité ». *Géographie et Cultures*, n° 20.
- Claval (P.), 1992. « Post-modernisme et géographie ». *Géographie et Cultures*, n° 4.
- Paul-Levy (F.), Ségaud (M.), 1983. *Anthropologie de l'espace*. Collection Alors.
- Prevelakis (G.), 1996. « La notion du territoire dans la pensée de Jean Gottmann ». *Géographie et Cultures*, n° 20.

